

Qu'est-ce que c'est :

Les logements concernés par la **vente HLM** (appelée également Vente de Patrimoine) sont des biens construits ou acquis depuis au moins dix ans par un organisme de logement social.

Ces logements sociaux sont mis à la vente soit par proposition de l'organisme HLM, soit à la demande du locataire du logement social qui souhaite acquérir le bien. Les logements vacants sont réservés de préférence aux locataires de l'organisme de logement social vendeur du département, mais ils peuvent être également attribués à des ménages extérieurs répondant aux critères définis pour l'acquisition d'un logement social. Pour les logements occupés, seuls les locataires et leur conjoint peuvent se porter acquéreurs de ces logements sociaux.

Par ordre de priorité, le logement est vendu au locataire en place (sans plafonds de ressources) ayant 2 ans d'ancienneté dans son logement. Si le logement est inoccupé la vente ira préférentiellement à un locataire de logement appartenant au bailleur social, aux gardiens d'immeuble qu'ils emploient puis à toute personne physique (sous plafonds de ressources).

Les + : La vente HLM permet l'acquisition d'un bien à un prix abordable. De plus, la contrainte d'un déménagement ne se pose pas si le locataire se fait acquéreur de la vente de patrimoine. Aussi, il est averti de la qualité de son bien. Acquérir un logement social permet de devenir copropriétaire et de constituer un patrimoine qui pourra être revendu, loué ou légué. Le prix est décoté par rapport au prix du marché de l'ancien.

Les - : Le logement à au moins 10 ans.

Conditions :

Plafonds de ressources vente HLM (LI accession +11%)

1 pers.	47 393 €
2 pers.	70 832 €
3 pers.	85 145 €
4 pers.	101 988 €
5 pers.	120 735 €
6 pers.	135 865 €
+	15 137 €

Informations complémentaires :

Pour faciliter vos recherches, téléchargez en bas de page de notre simulateur le listing non exhaustif des contacts utiles et des éventuelles commercialisations en cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo :
04 50 87 99 90 - 15 avenue Émile Zola - 74100 – Annemasse.